



ENTREE PLAT DESSERT

CD Roanne

16/04/2024, à Roanne

Ce lundi 15 avril 2024 à 11h20, la distribution du repas allait débuter au quartier disciplinaire.

Un détenu en manque de tabac interpellait un gradé afin d'en obtenir, ce dernier a refusé fort logiquement d'accéder à sa demande.

Le résultat a été immédiat, pris de frustration, le détenu a jeté sa barquette de nourriture sur le surveillant présent.

Les agents ont alors tenté de refermer la grille, sans succès, puisque le détenu se trouvait dans le sas de sa cellule.

Il était alors indispensable de maîtriser le détenu afin de pouvoir refermer la porte ainsi que la grille de sa cellule.

Dans la bataille, le détenu s'est débattu, a essayé de porter un coup de poing et il a ensuite tenté de mordre un agent.

L'UFAP-UNSa Justice félicite l'ensemble des agents qui sont intervenus sur cet énerguemène.

L'UFAP-UNSa Justice incite les agents à saisir la justice afin que les détenus ne restent pas impunis.

Alors que nos têtes pensantes sont toujours de plus en plus enclines à acheter la paix sociale avec la population pénale, il serait temps pour eux d'ouvrir les yeux.

L'UFAP-UNSa Justice met en garde nos politiques sur la réduction drastique des peines de quartier disciplinaire.

Le projet de loi qui vise à réduire les condamnations de quartier disciplinaire, va mettre à mal nos détentions.

Les détenus sont sans foi ni loi. Ils n'ont plus de limites.

Il serait temps que nos politiques soutiennent les surveillants, pas l'OIP !!!

Pour **L'UFAP-UNSa Justice** J.PICORNELL